

Madame la Présidente,
Mesdames, messieurs les élus fédéraux,
Chers collègues,
Chers licenciés,

Sur ce temps de présentation, je serai le porte-parole de ceux qui ont contribué activement aux actions de la Direction Technique Nationale tout au long de l'année 2021. Celle-ci s'est engagée sur de nombreux projets dans un contexte sanitaire évolutif.

La Direction Technique Nationale a pour principal enjeu de créer des synergies entre les orientations ministérielles et le projet fédéral CAP 24 afin de promouvoir le sport pour le plus grand nombre, développer le sport de haut niveau, assurer la prévention par le sport et promouvoir les métiers du sport.

L'intégralité de ce rapport vous a été transmis par voie électronique au même titre que les autres rapports fédéraux.

Permettez-moi de vous en présenter les grandes orientations, les actions principales et des chiffres éclairants.

La présentation est faite en 4 temps :

- **Développer notre attractivité sur l'ensemble du territoire avec les clubs et les comités**
- **Faciliter l'accès à la pratique pour le plus grand nombre**
- **Partager notre expertise en lien avec nos partenaires au service du handicap**
- **Promouvoir l'excellence sportive dans la perspective des grands rendez-vous internationaux et plus particulièrement des Jeux paralympiques**

Une politique fédérale n'a de sens que si le niveau national, territorial et local partage une vision commune. Cet alignement a un impact positif pour la fédération au service de ses licenciés.

Notre volonté est de permettre à notre réseau d'acteurs fédéraux d'exploiter au mieux les principales ressources financières.

Pour cela, le **pôle Territoires** a coordonné le déploiement de plusieurs dispositifs financés en grande partie par l'Agence nationale du Sport :

- Le Projet Sportif Fédéral ou le Dispositif de Valorisation Territoriale sous son appellation fédérale : **2,15 M€** ont été distribués à **384** clubs et comités contre 365 en 2020 ;
- Le Projet Sportif Territorial et l'aide à l'emploi : **164** postes financés en région en 2021 pour les clubs et comités contre 135 en 2020 soit plus de **2M€** ;
- Les équipements : **854 000€** alloués à **26** projets de structures affiliées dont 15 comités. Pour rappel, 9 projets ont été soutenus en 2020 ;
- Le soutien aux séjours sportifs : **31** projets ont été financé au profit de **329** bénéficiaires.

Partager la culture du projet fédéral au sein de notre réseau, créer une dynamique avec les Equipes Techniques Régionales, faire émerger des bonnes pratiques locales, valoriser les clubs via une politique de labellisation sont essentiels à la réussite du projet.

J'en profite pour remercier les comités et les clubs pour leur implication.

Pour entretenir cette dynamique collective, il est primordial de faciliter les démarches administratives, les vecteurs de communication et nous avons à cœur de ne jamais l'oublier. L'Extranet, le partage d'expérience, la newsletter ECHO en sont les témoins.

Pour promouvoir le sport pour le plus grand nombre, le **pôle Sport pour tous** a piloté plusieurs projets pour développer une offre de pratique uni disciplinaire en s'appuyant sur les disciplines pour laquelle nous avons reçu délégation de l'Etat mais aussi en organisant des disciplines ayant un intérêt pour la fédération.

L'enjeu est de rendre accessible chaque pratique en supportant les commissions sportives dans leur projet de structuration et d'offre compétitive nationale et territoriale.

En 2021, **31** compétitions nationales et plus de **60** compétitions territoriales qualificatives ont été organisés au profit de **4936** licenciés « compétition ».

Plusieurs autres programmes spécifiques sont déployés au profit :

- Des jeunes ;
- Des sports de nature ;
- Des grands handicaps ;
- Des déficients auditifs.

Le programme « Jeunes » a pour objectif :

- D'améliorer la qualité de l'offre sportive ;
- Permettre des passerelles interdisciplinaires et favoriser la pratique multisport ;
- Renforcer l'implication des familles dans la pratique de leurs enfants et dans les clubs ;
- Assurer une continuité de pratique vers l'âge adulte ;
- Renforcer le lien avec les fédérations scolaires.

En 2021, la fédération a compté **3627** licenciés de moins de 20 ans.

Le programme des sports de nature a vocation à offrir d'autres formes de pratiques sportives. Le projet s'appuie sur sa relation aux territoires, le développement de terrains de pratique adaptés à différents profils de handicap, la formalisation de contenus pédagogiques, la veille technologique sur le matériel spécifique et sur l'organisation de manifestations sportives comme l'EDF ADN Tour.

Fin 2021, la fédération compte **3235** licenciés en sport de nature et déjà **3932** en février 2022.

Le programme « Grands handicaps » permet à des personnes souvent éloignés de la pratique sportive de la découvrir de façon organisée et encadrée.

La fédération s'est engagée auprès de grandes associations ainsi que des clubs et des comités pour déployer le programme PEP'S.

Le programme « ouïe au sport » formalise une stratégie nationale avec des outils pédagogiques adaptés et l'accompagnement de commissions sportives.

En 2021, **2534** licenciés sont déficients auditifs et **312** structures affiliées accueillent au moins un sportif déficient auditif.

Accroître l'expertise des dirigeants, bénévoles et cadres sportifs est l'objectif premier du **pôle Expertise – Formation**.

Son action se décline autour de 3 axes :

Le 1^{er} axe est de capitaliser et transmettre l'expertise Handisport.

Il convient d'identifier les thématiques expertise à formaliser, formaliser l'expertise multisports et multi-handicaps au sein des différentes collections expertise et de communiquer auprès des acteurs « sport et handicap » internes et externes.

A ce jour, cela représente **2183** publications et documents « sport et handicap » au sein de **13** thématiques (matériel, médical, technique, pédagogique, classification...), de **70** sports et de **14** familles de pathologies.

Le 2^{ème} axe est de transmettre les compétences « handisport » au sein des formations.

La fédération a obtenu la Certification Qualiopi en septembre 2021 permettant de mobiliser les fonds de la formation professionnelle pour les formations Handisport à compter du 1er janvier 2022.

Il est proposé de l'information et de l'accompagnement des territoires pour s'assurer de la bonne déclinaison des formations

Il est également proposé des formations de formateurs, des formations à distance, des formations Handisport Santé et des formations multisport ou disciplinaire.

En 2021, cela représente **55** sessions organisées et **1157** inscriptions réalisées (831 inscriptions sur les formations numériques et 326 inscriptions sur les formations fédérales).

Le 3^{ème} et dernier axe est d'accompagner la préparation des sportifs grâce aux outils de recherche.

La fédération est pleinement engagée dans le projet de recherche « Para Perf » qui fait partie du Programme Prioritaire de Recherche dans le cadre des Jeux

olympiques et paralympiques de Paris. Celui-ci comprend 3 lots de travail (trajectoires de performance, interface sportif-fauteuil, freins et leviers à l'environnement socio- psycho-juridique).

La fédération est également active auprès du réseau des référents scientifiques fédéraux et des établissements publics.

L'excellence sportive est une démarche qui s'inscrit dans le temps. Le prochain Projet de Performance Fédéral, le PPF, aura pour ambition de le mettre en œuvre sur cette nouvelle paralympiade.

Le **pôle Performance** a pour objectif de préparer l'avenir pour renouveler l'Elite et formaliser une stratégie claire et transparente pour expliciter aux sportifs et aux entraîneurs le cheminement fédéral.

Celle-ci se décline en 3 étapes. Un sportif peut franchir chacune des étapes ou bien intégrer directement une des étapes :

- La 1^{ère} est l'identification.

Identifier des potentiels et favoriser le transfert de potentiel entre discipline en est le socle. Cette action est optimisée par l'implication des territoires sur les stages JAP régionaux en amont du stage JAP national. Le Centre Fédéral Handisport de Talence est aussi un point d'appui pour permettre à des sportifs de se tester avant un engagement plus marqué.

- La 2^{ème} étape est l'accès à la performance

Cela se traduit par la formation des sportifs aux grands rendez-vous internationaux par catégorie d'âge au sein du circuit sénior.

L'organisation de stages mutualisés et les centres d'entraînement permanents en sont des éléments structurants. Le Centre Fédéral Handisport accueille 4 sports et 22 sportifs : Athlétisme, Basket-Ball, Natation et Tennis de table.

- La 3^{ème} étape est la performance

La formalisation des critères de mise en liste ministérielle, d'appartenance à un collectif, à la sélection en Equipe de France sont des éléments structurants.

En 2021, **358** sportifs sont sur les listes de Sportifs de Haut Niveau.

Pour contribuer à leur pleine réussite sportive, la fédération met tout en œuvre sur le plan socioprofessionnel avec la mise en place de Convention d'Insertion

Professionnelle et Convention d'Aménagement de l'Emploi, l'accompagnement individuel et personnalisé, l'orientation scolaire, universitaire et professionnel, l'aménagement de cursus dans les études secondaires et supérieures.

Tout cela représente un engagement supérieur à **1,2M€**.

Maîtriser la classification des sportifs est un enjeu décisif pour optimiser la carrière sportive. Celle-ci se fait au niveau national puis international.

En 2021, **14** nouveaux sportifs ont été classifié au niveau international.

Suite au report des Jeux de Tokyo, les sportifs ont dû patienter une année supplémentaire pour en découdre.

Au titre de la F.F.H., **92** sportifs ont été sélectionné dont **12** Pilotes, Guides ou Assistants.

La fédération était présente sur **10 des 12** sports pour lesquels elle en a la responsabilité.

40 médailles ont été obtenues soit **78,5%** des médailles paralympiques françaises avec de nombreux succès en cyclisme et tennis de table. La France termine **14^{ème}** nation liée à la faiblesse collective sur le nombre de titres pour l'ensemble des fédérations.

Pour autant, le travail entrepris par la **cellule Haute Performance** a permis de maximiser les potentiels de médailles et permettre à la fédération de s'inscrire à nouveau dans une progression nette par rapport à Rio en 2016.

L'accompagnement personnalisé du binôme entraîneur – entraîné a été facilité par des moyens supplémentaires attribués par l'Agence nationale du Sport. Cela a permis d'organiser des stages additionnels, d'assurer un meilleur suivi médical, d'acquérir des outils technologiques et du matériel de Haute performance.

Un débriefing d'après Jeux a été réalisé. Il a été alimenté par les nombreux entretiens eus avec les Responsables techniques des disciplines ayant été présentes aux Jeux. Il ressort de ces entretiens, des bilans quantitatifs et qualitatifs, des analyses et des projections vers l'avenir.

Ce bilan s'est fait à 3 niveaux :

- L'analyse des résultats des sportifs sélectionnés ;

- L'analyse de la concurrence internationale ;
- L'analyse du système fédéral.

Tout cela va servir de base à la fédération pour concevoir le projet vers Paris 2024 sur une paralympiade de 3 années seulement.

Pour conclure mon propos, je tiens à remercier tous les bénévoles, salariés, élus, CTS qui ont apporté au quotidien leurs savoir-être et compétences tout au long de l'année 2021 pour porter le projet fédéral.

Merci à toutes et à tous,